

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 39 (1894)  
**Heft:** 8

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIX<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 8.

Août 1894.

## La cartouche d'infanterie

par le lieutenant-colonel RUBIN, directeur de la fabrique fédérale de munitions à Thoune <sup>1</sup>.

Maintenant que presque tous les Etats militaires ont renouvelé l'armement de l'infanterie par l'introduction de fusils à petit calibre et de la poudre sans fumée, il est intéressant d'examiner les jugements portés sur la nouvelle arme et sa munition, de rechercher les points faibles de celle-ci, enfin de voir ce qui a été fait et ce qu'on tente encore pour remédier aux imperfections.

On sait que la France a introduit, en 1886 déjà, le fusil de 8<sup>mm</sup> et la cartouche à poudre de fulmi-coton. L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne suivirent en 1888, également avec le fusil et la munition de 8<sup>mm</sup>. La Belgique, le Danemark, l'Angleterre, la Suède, la Suisse et la Turquie adoptent, l'année suivante, les calibres 8<sup>mm</sup> et 7<sup>mm</sup>5. En 1891, la Russie fabrique son fusil à trois rayures avec le calibre de 7<sup>mm</sup>6. En 1892 et 1893, on adopte des calibres plus petits encore, et nous voyons aujourd'hui la Hollande, l'Italie et la Roumanie se donner des armes d'un calibre de 6<sup>mm</sup>5.

Les progrès, certainement extraordinaires, accomplis dans l'armement de l'infanterie par l'introduction des calibres de 8<sup>mm</sup> et au-dessous, l'ont été surtout — sans parler d'un maniement plus facile de l'arme — dans le domaine de la balistique, grâce à l'introduction de la poudre de fulmi-coton. Mais ces progrès ont aussi porté sur le point délicat des pressions extraordinaires subies par l'arme et entre autres sur le culot de la cartouche, sur la chambre à cartouche et sur l'appareil de fermeture.

Dans les anciens fusils, avec les cartouches à poudre noire, on considérait comme normale une tension de 2000 atmosphères ; avec les nouvelles armes, cette tension dépasse 3000

<sup>1</sup> Traduit de la *Monatschrift für Offiziere aller Waffen*.